

Le bulletin

EspaceD

 **Desjardins**
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

Des conseils stratégiques pour des épargnants avisés

Quatrième trimestre 2019



**Il n'est jamais trop tard pour
mieux vous préparer à la retraite.**

Votre conseiller peut vous accompagner.

desjardins.com/ameliorer-ma-retraite

 **Desjardins**
Gestion de patrimoine



Votre ratio d'endettement permet de visualiser l'état actuel de vos finances.

L'endettement constitue une préoccupation pour plusieurs personnes et dans bon nombre de familles. Surtout quand les dettes deviennent un frein à la réalisation de projets. Pour gérer vos dettes sans vous ruiner, rien de mieux que de comprendre d'abord ce qu'est l'endettement.

VOICI 8 QUESTIONS POUR TESTER VOS CONNAISSANCES EN LA MATIÈRE. ALORS, VRAI OU FAUX?

1. Un ratio d'endettement se calcule en additionnant vos paiements mensuels, puis en les divisant par votre revenu mensuel.

VRAI. Si vous totalisez 1 100 \$ en paiements mensuels (logement, assurances, cartes de crédit, prêt auto, prêts étudiants, frais de copropriété, électricité, taxes) sur un salaire brut de 3 333 \$ par mois (avant impôt et déductions), votre ratio d'endettement sera de 33 %.

Ce ratio (le pourcentage de 33 %) permet de savoir combien vos dettes mensuelles coûtent par rapport à vos revenus. Il permet aussi de visualiser l'état actuel de vos finances, pour au besoin modifier votre budget. Les institutions utilisent le même ratio pour évaluer la capacité de remboursement (solvabilité) des emprunteurs.

2. Un ratio d'endettement inférieur à 40 % est acceptable.

VRAI. Si un ratio d'endettement inférieur à 30 % est jugé excellent, et correct entre 30 % et 35 %, il devient inquiétant s'il franchit la barre du 40 %. Cela pourrait compromettre l'approbation de certains prêts (hypothécaires, étudiants ou auto) et accroître vos difficultés à rembourser vos emprunts. Notez qu'à la différence de votre cote de crédit, qui affiche le portrait de votre historique en matière de crédit, le ratio d'endettement est ancré dans votre réalité actuelle (revenus-dépenses).

3. Se porter garant d'un prêt pour une autre personne va affecter votre ratio d'endettement.

VRAI. Si vous cautionnez (ce qu'on appelle endosser) un prêt auto à l'un de vos enfants, même si ce dernier rembourse comme un métronome, votre cautionnement aura des conséquences directes sur votre ratio.

Autrement dit, signer comme caution peut affecter votre dossier de crédit. Surtout si vous devez emprunter à votre tour : cet engagement affecte votre ratio d'endettement. Sans parler d'éventuelles tensions interpersonnelles, advenant un retard de paiement par la personne que vous cautionnez.

4. Il est préférable de prioriser le remboursement du prêt étudiant avant toute autre dette.

FAUX. Règle générale, il vaut mieux prioriser les dettes ayant le taux d'intérêt le plus élevé, avant celles dont les intérêts sont plus bas ou encore déductibles de vos revenus, comme c'est le cas avec le prêt étudiant. En effet, les intérêts payés sur les prêts étudiants à garantie gouvernementale sont déductibles d'impôt¹.

5. Pour éviter le stress de l'endettement, on conseille un fonds d'urgence couvrant trois mois de dépenses.

VRAI. Dans un monde idéal, vous devriez en tout temps avoir accès à une somme équivalente à trois mois de dépenses pour faire face aux imprévus : perte d'emploi, séparation, maladie, turbulence financière. Être prêt au bon moment vous évitera un stress additionnel, dans un moins bon moment.

6. La carte de crédit est une bonne solution pour faire face aux dépenses imprévues.

FAUX. Si la carte de crédit est un bon moyen pour parer aux petites urgences, il vaut idéalement mieux rembourser le solde (le montant à payer) avant la date d'échéance, de manière à réduire ou éviter les frais d'intérêts. D'importantes dépenses imprévues ne devraient pas être réglées avec une carte de crédit.

7. Effectuer un remboursement anticipé ou plus élevé d'un prêt durant un mois permet de sauter un paiement futur.

FAUX. Ce que vous pouvez réduire, c'est la période d'amortissement, c'est-à-dire la durée totale du prêt, donc réduire les intérêts payables. Toutefois, tant que les modalités du prêt demeurent inchangées, les paiements mensuels sont requis, sinon cela sera considéré comme un retard de paiement.

8. Pour épargner, il faut simplement dépenser moins que ce que l'on gagne.

VRAI. C'est la clé, la recette gagnante, la formule magique! Ce qui est tout aussi vrai, c'est que ce n'est pas toujours facile d'atteindre cet objectif. Mais en ayant la capacité et la discipline d'appivoiser votre épargne et vos dépenses, vous verrez s'opérer deux types de changements : dans votre compte et dans votre degré de stress lié à l'argent. Dans cette quête vers la réduction de vos dettes, un rendez-vous avec votre conseiller pourrait s'avérer un geste profitable pour comprendre et appliquer les meilleures stratégies.

D'importantes dépenses imprévues ne devraient pas être réglées avec une carte de crédit.

¹ Sous la forme d'un crédit d'impôt non remboursable au provincial et au fédéral.

Planifier pour épargner

Si l'endettement est trop souvent une source de stress, l'épargne en est une de réconfort! Pour maintenir l'équilibre, gardez un œil avisé sur vos dépenses, évitez de cumuler les dettes et épargnez.

Une somme épargnée chaque semaine, si petite soit-elle, peut faire une grande différence.



Pour y parvenir, commencez par réduire légèrement vos dépenses. De petits sacrifices cumulés peuvent générer de belles économies. Une astuce toute simple consiste à vous poser la question « Est-ce que j'en ai vraiment besoin ? » Si la réponse est « oui », attendez quand même deux jours avant de procéder à l'achat. Vous constaterez bien souvent que le « besoin » initial n'est plus vraiment essentiel.

Mais faire des sacrifices ne signifie pas renoncer aux plaisirs de la vie. Au contraire! En prévoyant un montant fixe pour vos sorties et quelques gâteries, vous vous sentirez moins coupable de dépenser. Parce que profiter de la vie, ça fait partie du budget. Et avec un budget bien établi, il est plus facile d'économiser.

ADOPTER L'HABITUDE D'ÉPARGNER

Bien que ce ne soit pas toujours facile, il est souhaitable d'économiser 10 % de votre revenu net. Pour y arriver, rappelez-vous ceci : l'important, ce n'est pas le montant, mais la constance. Une astuce? Profitez de l'épargne par versements automatiques.

Idéal pour adopter l'habitude d'épargner, le versement automatique vous aide à mettre de l'argent de côté lentement, mais sûrement. Il suffit de déterminer un montant qui sera prélevé sur votre compte sur une base régulière, puis déposé dans votre compte REER ou CELI. Simple pour créer une habitude d'épargne, une fois cette habitude intégrée dans votre routine, l'argent s'accumule sans que vous ayez l'impression de vous priver.

RENCONTRER SON CONSEILLER

Le conseiller vous aidera à travailler en fonction de vos objectifs. Les études¹ le démontrent, les gens accompagnés réussissent à épargner 2 fois plus que ceux qui ne le sont pas. Avec un peu de motivation et de rigueur, il est toujours plus facile d'atteindre ses objectifs.

1. Institut des fonds d'investissement du Canada – IFIC, *Nouveaux éléments attestant la valeur du conseil financier*. Jon Cockerline, Ph. D., 2012.

L'OUTIL DE GESTION BUDGÉTAIRE MON BUDGET

S'aider d'un outil budgétaire pour avoir une idée claire et imagée de sa situation s'avère fort utile pour gérer ses dépenses et arriver à faire place à l'épargne. L'outil de gestion budgétaire Mon budget, disponible dans AccèsD Internet et sur les services mobiles Desjardins, vous permet d'avoir un portrait clair de vos revenus et de vos dépenses de tous les jours. Il vous aide également à définir des objectifs budgétaires réalistes de manière simple, rapide et sécuritaire. De plus, si vous avez un projet en tête, Mon budget vous permet de créer des projets et d'épargner en vue de la réalisation de ceux-ci.